



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Personnel

Question écrite n° 38266

### Texte de la question

M Serge Charles attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, sur la situation de certains personnels de ces collectivités. Il souhaite notamment évoquer les problèmes rencontrés par les personnes qui appartiennent à la filière technique et qui ont passé avec succès l'examen d'aptitude à l'emploi d'ingénieur subdivisionnaire. En effet, la commission nationale paritaire n'inscrit, chaque année, sur la liste d'aptitude à cet emploi qu'un nombre très limité de candidats. Pour la plupart d'entre eux, cela signifie donc un blocage dans le déroulement de leur carrière, et ils ne cachent pas leur déception. Aussi, une réforme de la filière technique étant actuellement en cours, souhaiteraient-ils que des mesures soient prises afin d'apporter une solution aux problèmes évoqués ci-dessus. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Charles Serge](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38266

**Rubrique :** Collectivités locales

**Ministère interrogé :** collectivités locales

**Ministère attributaire :** collectivités locales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 1988, page 1224